60me Année — Nouvelle Série — No 476 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 5 MARS 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

CONTE DU SISTERON-JOURNAL

Complexe

Le jour où M. Van Craeynest descendit du train pour venir prendre son poste de mathématiques au collège de Sisteron, le ciel en frais avait pour l'arrivant tendu ses plus belles écharpes d'or et d'argent. Hors la gare dans les grands platanes roux, les cigales en robes de cristal s'énervaient à qui mieux-mieux et sur l'écran bleu du firmament les hirondelles rapides traçaient des arabesques de bienvenue.

Monsieur le professeur jeta un bref et maussade regard aux alentours, reprit sa valise de cuir neuf et d'un pas austère et digne se dirigea vers l'avenue où, mains croisées sur le manche de son balai en repos, nonchalant un cantonnier semblait le regarder venir.

D'un geste sec et guindé M. Van Craeynest se découvrit et demanda à l'employé municipal le chemin du collège.

— Oh ! par exemple, té, c'est vous le nouveau professeur ?

Le rigide M. Van Craeynest eut un haut-le-corps tant fut grand son étonnement et intérieurement ne put s'empêcher de réprouver pareille indiscrétion. Il émit un vague borborygme d'acquiècement et de mécontentement. Celà commençait bien et pleinement confirmait son opinion de Nordiste sur le sans-gêne, le débraillé et la familiarité de tous ces méridionaux, et une fois encore il maudit intérieurement la coupable fantaisie de ceux du Ministère qui, sans souci des aspirations naturelles et des goûts particuliers, vous culbutaient d'un coup de plume les malheureux professeurs d'un émisphère à l'autre. Ah ! misère...

— Par là, tout droit, à droite et puis à gauche. Eh ! vous n'êtes pas de la région, çà s'entend tout de suite. Vous vous plairez vite chez nous, vous verrez, le soleil et surtout l'ombre, la pétanque, la bonne eau fraîche pour boire le pastis.

— Merci, jeta le nouveau professeur.

Il salua et s'éloigna, non sans pester contre un tel bouillonnement de paroles ni contre la si merveilleuse imprécision du renseignement. A droite, à gauche, tout droit ; non, à gauche, tout droit et à droite ; ou bien... Oh ! et puis zut, on verra bien.

D'un arbre à l'autre les cigales se répondaient. Par dessus la tête de l'arrivant, les branches feuillues traçaient des signes d'ombre, et en bas, sur son lit de galets, ardente et mystérieuse comme une fille de provence, la voluptueuse Durance égrenait sa musique mouillée. M. Van Craeynest allait, chapeau vissé sur le crâne, de plus en plus rageur et mécontent de respirer tant de joie étalée.

Juste après l'hôpital où quelques petits vieux réchauffaient au soleil leurs douleurs, à l'entrée du cours Paul Arène, douze gosses apparurent, criant et se poursuivant. Excédé, M. le professeur esquissa de sa main libre un geste désapprobateur. Les enfants s'arrêtèrent, surpris.

— Allez jouer ailleurs. Allons, déguerpissez...

Un rire homérique saisit les jeunes galopins et, vengeur, le plus grand vint se planter devant le trouble fête, l'apostrophant :

— O fada, quand l'as paga toun capèu ?

Que répondre à cette incompréhensible interrogation. Le nordiste haussa les épaules et reprit son chemin.

— O Galure ! ô Galure ! l'accompagnèrent un instant le chœur des gamins qui, bientôt lassés, abandonnèrent la partie et s'élancèrent de nouveau à la course.

Un peu plus loin, à hauteur d'un café, M. le professeur fut le témoin d'une scène incroyable. Un client, tenant une carafe d'eau fraîche, préparait avec amour, d'un léger filet d'eau un fort alléchant anis. Comme il reposait la carafe un jeune homme qui lisait son journal l'interpella et du doigt lui montra un article, l'invitant à lire. Pendant que l'homme au pernod essayait de déchiffrer, un deuxième larron, derrière son dos, à la joie de tous les consommateurs présents, but le verre du lecteur et s'esquiva au fond de la salle.

— Eh ! bien quoi, qu'est-ce qu'il y a dans ton article, interrogea d'un ton d'incompréhension le client ?

— Comment, tu ne comprends pas les sous-entendus, répartit pince-sans-rire le garçon au journal. Ma foi, au fond tu as peut-être raison, çà ne veut sans doute rien dire. Allons, à la tienne.

L'homme se retourna pour prendre son verre et répondre au toast.

— Mon verre, qui est-ce qui a bu mon verre ?

— Mais c'est toi, à l'instant, affirma le patron du bar.

— Non, je n'ai pas bu.

— Çà y est, il est déjà pompette, décréta un des consommateurs. Et tous de s'esclaffer, couvrant le malheureux de lazzi.

Monsieur Van Craeynest accéléra sa marche au rythme d'une fuite. Ah ! mon dieu, dans quel pays était-il tombé...

Vingt mètres plus loin il croisa un groupe de jeunes filles, rieuses, pimpantes et brunes, aussi succulentes que pêches de vigne. Coup de chapeau.

— Pardon, mesdemoiselles, pour aller au collège ?

Les jeunes filles s'arrêtèrent, se regardèrent entre elles, amusées, puis la plus délurée, un sourire aux yeux et du ton le plus candide :

— Oh ! monsieur, je ne pense pas qu'on puisse vous prendre, on y va que de quatorze à dix-huit ans.

Avant que le froid et digne M. Van Craeynest ait saisi le sens de la réponse loin étaient les jouvencelles. Non, non, jamais il ne pourrait se faire à de pareilles mœurs. Ah ! où donc était le sérieux de ses amis du Nord, leur contenance, la correction de leur tenue ? Ici il sentait que chacun le dévisageait, avait envie de rire à ses dépens. Comment pourrait-il garder la face, en classe ? Il se sentait décidément étranger, jeté dans un monde à part, intrus. Pourrait-il jamais conquérir l'amitié et l'estime de ces Sisteronnais farceurs ? Ah ! comment s'y prendre ?

Il faut croire que l'inspiration vient parfois du ciel, à moins que ce ne soit du diable, car à l'instant même où il se désespérait, notre froid et combien digne professeur de mathématiques fut légèrement heurté par le petit but de bois que venait de tirer un des joueurs de la partie de pétanque sévissant à l'entrée du Pré de Foire. Les cinquante spectateurs et les joueurs eurent soudain l'enthousiasme coupé net. A moins de vingt mètres d'eux, sur la route, le nouveau professeur se baissait, ouvrait sa valise, y déposait le but de bois, se redressait, saluait d'un courtois coup de chapeau et avec calme se dirigeait vers l'entrée du collège qu'il venait enfin de découvrir. Ah ! mais...

Aujourd'hui, vingt ans se sont écoulés. M. Van Craeynest a pris sa retraite et je vous jure qu'il est bien le plus sisteronnais de tous les sisteronnais. Au Conseil Municipal on parle même... Mais chut ! celà est un secret...

Aimé BLANC.

CLAUDEL

Sa vie, son œuvre, sa dernière photo à Notre-Dame, vues pour vous par nos reporters dans Paris-Match.

Au sommaire du même numéro : suite de l'histoire de la Chine par Raymond Cartier ; Le voyage de la Princesse Margaret ; la chasse à l'homme sur les toits de Harlem ; le gala de l'Union des Artistes ; brûlée vive dans l'incendie du Couvent de de Yokohama ; Audrey Hepburn à Paris ; les amants diaboliques de Vendôme ; le match de rugby France-Angleterre et le match de boxe Humez-Langlois.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel. Tirage 1.360.000 exemplaires.

EN FLANANT...

Sourires...

L'autre jour au Portail, je rencontrai mon ami Bébert qui me dit : vous avez l'air morose M. le Flaneur, je vais vous dérider, écoutez celle-la, elle est bien bonne, mais surtout ne la répétez pas. Pensez-vous lui dis-je.

Trois fossoyeurs creusaient des tombes. Leur chef trouvait qu'elles n'étaient pas suffisamment profondes. Il leur en fit la remontrance et les invita à se montrer plus consciencieux dans l'exécution de leur travail afin de contenter leurs futurs clients.

Ce rappel à l'ordre eut le don d'émoustiller nos trois amis, ils redoublèrent d'ardeur l'un d'eux particulièrement. Celui-ci y mit tant de cœur qu'il descendit de plusieurs mètres et la nuit le surprit au fond du trou. Que faire ? impossible de remonter vu la hauteur. Il se mit alors a pousser des cris de façon à alerter ses collègues, mais ceux-ci étaient partis sans l'attendre, le considérant comme un faux frère qui gachait le boulot. *Néanmoins ses appels répétés furent entendus par un noctambule, poivrot de son naturel, qui prétant l'oreille reconnu que les appels venaient du cimetière vers lequel il se dirigea. Il se présenta alors au bord de la fosse et dans sa semi lucidité vit notre homme, dans le fonds, qui gesticulait et criait.*

Je vois, mon brave, ce que tu as, tu n'es pas assez couvert, le froid te surprend, je vais y remédier. Il empoigna alors la pelle et combla le trou ! !

X...

SPORTS

DEMAIN MATCH CAPITAL POUR LE SISTERON-VELO

De nouveau vainqueur à Marseille, l'équipe Sisteronnaise a montré qu'elle prétendait cette année terminer la saison en très bonne place et accéder de nouveau en première division.

Quatre équipes sont très près l'une de l'autre. Burel et R. C. Paris-Marseille ex-œquo avec 20 points devant Sisteron-Vélo 19 points, et Aix 18 pts. Laquelle de ces quatre équipes décrochera la première place ?...

Sisteron, qui aura l'avantage de recevoir trois fois sur quatre matches restant à jouer, semble très bien placé et si la malchance ne s'abat pas sur notre équipe, tous les espoirs lui sont permis.

Cependant la tâche ne sera pas des plus faciles pour nos joueurs. Demain Dimanche, ce sera le R. C. Paris-Marseille qui sera l'hôte du Sisteron-Vélo. Ayant échoué l'an dernier sur le poteau, le leader actuel ne voudra pas céder sa place, bien au contraire, il essayera de la consolider et se défendra âprement.

De son côté le Sisteron-Vélo qui au match aller s'est incliné devant cette sympathique équipe, voudra prendre sa revanche et continuer ainsi la série des victoires qui mènera le Sisteron-Vélo à la place qui lui revient dans les Basses-Alpes.

Demain les touches seront abondamment garnies pour assister à ce match décisif de la saison.

Sportifs Sisteronnais, venez encourager nos joueurs, ils le méritent, vous passerez un agréable après-midi au grand air dans le cadre magnifique du Stade de Beaulieu.

La partie sera arbitrée par M. Degiovanni, de Saint-Auban.

Coup d'envoi à 15 heures précises.

***

Les minimes du Sisteron-Vélo se déplaceront le matin à Manosque pour rencontrer, en championnat, les minimes de La Provençale.

CHRONIQUE LOCALE

OBSEQUES

Hier matin, à 10 heures, avec le concours d'une très nombreuse affluence de parents et d'amis, ont eu lieu les obsèques de Madame Charles Giafferi, née Yvonne Juran, décédée à l'âge de 31 ans.

Madame Charles Giafferi était la femme de M. Charles Giafferi, propriétaire du Café de Provence, ancien prisonnier de guerre, et était la fille de M. et Mme Juran, anciens propriétaires du Café de la Paix.

Madame Charles Giafferi avait su, par son amabilité et toujours prête à rendre service, s'attirer dans la ville et les environs beaucoup d'estime et de sympathie.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à Charles Giafferi, à M. et Mme Juran, et à toutes les familles que ce deuil atteint, l'assurance de notre vive sympathie.

FAMILLE SISTERONNAISE

Permanence : Nous avons annoncé en son temps que le conseil d'administration avait décidé de tenir une permanence pour donner à ses membres tous les renseignements d'ordre familiaux qui pourraient les intéresser.

La période de mise en train, laborieuse après le long sommeil de notre association, est maintenant terminée et nous pouvons annoncer que chaque Lundi, de 10 h 30 à 11 h 30, un ou deux membres du bureau tiendront une permanence dans la salle de la Mairie, que la Municipalité a bien voulu mettre à notre disposition, et ce à partir du Lundi 7 Mars 1955.

Adhésions : Les feuilles d'adhésion à l'Association seront également à la disposition des chefs de familles qui devront se munir du livret de famille. Pour 1955 le montant de la cotisation est fixée à 200 francs. Nous rappelons que l'on peut adhérer soit à la permanence, soit auprès d'un des membres du conseil d'administration, à savoir : Mesdames Ranque et Valentini, MM. Capony, Viossat, Bertrand, Sabatier, Bremond, Revest et Lambert.

Par ailleurs le conseil ne reste pas inactif et met au point ses projets qu'il soumettra à une assemblée générale qu'il convoquera dans la deuxième quinzaine d'Avril.

Appel aux Commerçants : Dans de nombreuses agglomérations, les familles nombreuses ont pu obtenir des réductions auprès des commerçants.

La « Famille Sisteronnaise » serait reconnaissante aux commerçants de Sisteron s'ils pouvaient envisager de consentir une réduction aux familles nombreuses de Sisteron (familles d'au moins trois enfants).

Les commerçants intéressés par cette initiative pourront retirer des papillons à en-tête de notre association, soit auprès de Mme Ranque, trésorière, soit à la permanence du lundi matin.

Nous serions heureux de signaler et recommander à nos adhérents les commerçants consentant cette réduction ; ceux-ci, en outre, bénéficieront de la réclame gratuite dans le bulletin des Associations Familiales des Basses-Alpes.

TOURISTES DES ALPES

Le mois de Mars sera pour nos *Touristes* une rude époque de travail. En effet, nos musiciens travaillent à la mise au point du premier acte de *Faust* qui sera présenté par des chanteurs professionnels, le 27 Mars, à l'Alcazar.

Une belle représentation locale en perspective.

VULCANEX
Avenue de la Libération
Télé 242 SISTERON
fait connaître à sa clientèle qu'il reprend toute l'activité sur la vente des Pneus et la Vulcanisation.

ROUTE NAPOLEON

Demain dimanche, à 14 heures, au Pavillon du Syndicat d'Initiative, se tiendra une réunion du Comité de la Route Napoléon.

Les délégués des Syndicats d'Initiative de Grenoble jusqu'à Golfe Juan assisteront à cette réunion dont l'objet principal est de faire mieux connaître et apprécier la Route Napoléon.

CONGRES SOCIALISTE

Le Congrès Départemental Socialiste se tiendra demain Dimanche à 9 heures 30, aux Variétés.

A ce Congrès se discuteront les questions d'actualité et principalement les Elections Cantonales.

Les adhérents et sympathisants sont particulièrement invités à assister à ce Congrès.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Après les expositions de peinture qui se sont tenues dans le local du Syndicat d'Initiative à la Porte de Provence, voici que nous apprenons que sous peu se tiendra dans ce même local une exposition de modèles réduits d'avions.

Sous la direction de M. Blanchot, de Gap, et de M. Aubertin, de Sisteron, une école de modèles réduits d'avions fonctionne depuis deux ans environ. Nombreux sont les jeunes constructeurs Sisteronnais qui, à cette occasion, seront heureux de présenter au public leurs meilleures réalisations.

Aussi nombreux seront les visiteurs qui viendront honorer de leur présence cette exposition dont le seul but est de faire connaitre le résultat de plusieurs années de travail. Nous souhaitons à cette exposition tout le succès qu'elle mérite.

PAQUES 55
un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

ANCIENS COMBATTANTS

Les membres de l'Amicale des Mutilés, Anciens Combattants, Veuves de guerre et Victimes de la guerre sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu à la Mairie de Sisteron le Dimanche 6 Mars, à 14 heures.

Cette invitation s'adresse aussi aux jeunes qui voudraient faire partie de l'Amicale.

L'ordre du jour étant très important, nous prions les camarades de venir nombreux à cette réunion.

LE TUNNEL

Depuis une quinzaine de jours l'Entreprise Gianotti Frères, de Marseille, adjudicataire pour le percement et la construction du Tunnel pour la traversée de la ville, a commencé les travaux.

Ces travaux menés simultanément à l'entrée et à la sortie de ce Tunnel, dirigés par M. Berthod, Ingénieur, donnera aux ouvriers de la ville un chantier qui durera environ deux ans.

COUPURE DE COURANT

Par suite de travaux sur les lignes haute tension, le courant sera coupé sur les postes du Logis-Neuf et des Silos, les Samedi 5 et Dimanche 6 Mars, de 8 heures à 19 heures.

© VILLE DE SISTERON

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un très beau film puissant
LES COMPAGNES DE LA NUIT
avec Françoise Arnoul, Raymond Pellegrin, Nicole Maurey, Noël Roquevert, Marthe Mercadier, Pierre Cressoy, etc...

AMICALE DES BAS-ALPINS DE LA COTE D'AZUR

Cette importante société, sous la présidence de M. Garcin, tiendra son assemblée générale annuelle Dimanche 6 Mars, à 11 heures, 2, rue Lamartine, et sera suivie d'un banquet avec des mets essentiellement gavots. C'est au Café de Paris, 42, rue Pastorelle, Tél. 839-48, qu'il aura lieu et où seront centralisées les inscriptions. La salle étant plus importante que celle de la Fédération, il y aura place pour ceux qui les années précédentes n'avaient pu y participer.

Causeries, chants, contes, permettront d'attendre l'ouverture du bal animé par le brillant orchestre Tom Somer.

Belle et joyeuse journée en perspective ou les gavots de passage seront les bienvenus.

Fernand d'Auvestre.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

La Commission Supérieure de la Caisse Nationale d'Assurances sur la Vie a décidé, dans le but d'encourager la prévoyance et de récompenser les efforts des personnes assurées près de cette institution, de procéder à l'attribution de dots de 15.000 francs à un certain nombre de jeunes filles choisies parmi les enfants de titulaires de livrets ou de contrats de ladite Caisse ayant élevé une famille nombreuse.

Pour concourir à l'attribution de ces dots, les candidates et leurs parents doivent réunir les conditions suivantes :

1°) Le père (ou la mère) doit avoir effectué à la Caisse Nationale d'Assurances sur la Vie, ou à l'une des deux Caisses Nationales (Caisse Nationale de Retraites pour la Vieillesse et Caisse Nationale d'Assurance en cas de décès) dont cette institution a pris la suite, à l'exclusion de tout autre organisme d'assurance, des versements sur une assurance à son nom ou au nom de ses enfants (assurance vie entière, mixte, temporaire, dotale, terme fixe, capital différé, rente de survie, rente différée, rente immédiate).

2°) Ces versements doivent avoir été opérés de plein gré du père (ou de la mère) en dehors de l'application des législations sur les retraites ouvrières et paysannes, les assurances sociales et les accidents du travail et indépendamment de toute affiliation à un système collectif de prévoyance.

3°) Le père (ou la mère) ne doit pas être assujetti à la surtaxe progressive sur le revenu des personnes physiques au titre de l'année 1954 (revenu de 1953).

4°) La jeune fille à doter doit appartenir à une famille d'au moins trois enfants vivants, être âgée de moins de 15 ans et n'avoir pas bénéficié de l'une des dotations accordées au cours des années précédentes.

Dans le cas où plusieurs sœurs se trouveraient dans les conditions requises, la dot serait attribuée à la plus jeune.

La sœur cadette d'une jeune fille déjà bénéficiaire d'une précédente dotation peut, dès sa naissance, être admise à concourir, dès lors qu'elle remplit les conditions exigées.

A défaut de nouvelle naissance, si la famille comprend au moins cinq enfants vivants, la plus jeune sœur aînée d'une jeune fille dotée depuis au moins trois ans peut être admise à concourir dans les mêmes conditions si, depuis lors, le père (ou la mère) a poursuivi ses efforts de prévoyance.

La Caisse Nationale verse sur des livrets de capital différé la somme nécessaire pour constituer, au profit de chaque enfant admis à la répartition, la dotation payable quand l'enfant atteindra 25 ans.

Les demandes des postulants seront examinées par la Caisse des Dépôts et Consignations et les dots seront attribuées dans la limite des disponibilités en tenant compte :

1) du nombre d'enfants,

2) de l'effort de prévoyance des parents.

Les personnes désirant concourir pour l'attribution des dots dont il s'agit, devront en informer, avant le 15 Mars 1955 le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations (56, rue de Lille, à Paris 7me), qui leur fera parvenir la formule à remplir et leur indiquera les justifications à produire.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans le compte-rendu du Conseil Municipal publié dans *Sisteron-Journal* la semaine dernière, au sujet des immeubles expropriés derrière la Mairie, nous apportons à cette discussion la précision suivante : « M. « Vollaire dément formellement d'a- « voir fait une demande d'indemnité « à la Municipalité, cette affaire étant « actuellement en litige avec le M. « R. L. ».

Egalement au sujet de l'Hôpital-Hospice, Mlle Berato vient d'être détachée à l'Hôpital comme employée aux écritures et non comme sous-économe comme nous l'avons annoncé.

GENEROSITE

Il a été versé la somme de 2.000 francs à répartir comme suit : 500 francs pour le Goûter des Vieux ; 500 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 500 francs pour la Société Musicale des Touristes des Alpes, et 500 francs pour le Sisteron-Vélo.

Nos sincères remerciements au généreux donateur.

ACCIDENT

Un accident qui aurait pu avoir des suites plus graves s'est produit Mercredi à 11 h 30, sur l'avenue de la Libération, au rond point de la gare.

Un jeune écolier, le petit Taranger, qui rentrait aux Plantiers à bicyclette a été heurté, heureusement sans trop de gravité, par une voiture. La gendarmerie a procédé aux constatations d'urgence. Il ne saurait être conseillé trop de prudence en un lieu si fréquenté.

OBJETS TROUVES

Une montre bracelet ; un billet de banque.

Le Service de la Jeunesse et des Sports des Basses-Alpes communique:

Les associations sportives du département qui désirent déposer une demande de subvention de fonctionnement sont priées de réclamer d'urgence les imprimés nécessaires au service départemental de la Jeunesse et des Sports, Maison de l'Agriculture, Boulevard Gassendi à Digne.

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 1er avril 1955.

BIENTOT VACCIN ANTICANCEREUX

Plus de 50.000 savants travaillent à la guérison du cancer, la maladie la plus cruelle du siècle. Ils ont poursuivi leurs recherches sous tous les angles, dans tous les sens.

Enfin une première certitude, un premier résultat a été obtenu : le cancer n'est pas héréditaire. Il est transmis par un virus, c'est-à-dire un *microbe invisible.*

Ce virus a été dépisté et qui dit virus dit tôt ou tard découverte du vaccin, ainsi en a-t-il été de la variole, de la rage, etc... Qui dit virus, signifie donc espoir...

Et, bien entendu, c'est votre CONSTELLATION de Février, la revue d'André Labarthe, qui vous dévoile tout ce que l'on sait déjà sur le virus du cancer.

ETAT-CIVIL

du 25 Février au 3 Mars 1955

Naissance : Jean-Louis Jacques Michel, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Marcel Justin Gabriel Blanc, cultivateur, domicilié à Sisteron et Lucienne Henriette Imbert, ouvrière d'usine, domiciliée à Veynes (H.-A.). — Pierre Guy Ernest Normano, coiffeur, domicilié à Marseille et Suzy Lyons, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Robert Auguste Cyrus Audibert, charpentier, domicilié à Thèze, et Jeannine Laure Raymonde Durvil, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariage : Pietro Chiaffredo Ribotta mineur à Espinasse et Jeannine Alberte Maryse Léopoldine Tabouret, servante à Sisteron.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

SANS DISCUSSION !... POUR L'OCCASION !... OU DONC ALLER ?...
MAIS CHEZ BARET !
GARAGE AUTO DURANCE
BARET & FILS
Avenue de la Libération — SISTERON Allo 44
Agences :
PEUGEOT, BERLIET, GENERAL MOTOR, CHEVROLET, OPEL
(Tourisme et Utilitaire)
Livraison immédiate
Voitures d'occasion dans toutes marques, toutes cylindrées entièrement remises en état par nos soins.

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
Grand Choix de
Travailleuse, Guéridon, Table T.S.F., Tapis, Carpettes, Toilée cirée
Grand Choix de BALATUM
Cosy, Fauteuil, et toute sorte de Petits Meubles
Chambre Salle à Manger Cuisine Complète
Tous travaux sur commande
ENTREE LIBRE — Rendez-nous visite sans engagement.

CONFIEZ VOS YEUX
A UN SPECIALISTE
René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
12, Avenue des Arcades

G. ANDINE
Tailleur Hommes et Dames
Coupe Moderne
Rue des Combes — SISTERON

TOUT POUR L'ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Fournitures générales F et L
Eclairage Fluor et Néon
Moulin à café, Cafetière automatique
Aspirateurs — Cireuses
Armoires frigorifiques ELECTROLUX
Machines à laver *Perlaveuse*
Mors — Cadillac — Thermor
Machines à coudre
T. S. F.
Vente Réparations
Agence *Radialva Amplix*
Telefunken Sonneclair
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE

Vespa 125 cc. 1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
Compteur km 3.600 fr. Taxes 3.640 fr.
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — Tél. 2

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)
Pour les commandes s'adresser : Rue Saunerie, chez M. BARTHELEMY
ou à l'entrepôt : Avenue de la Libération.

LES NOUVEAUX POSTES
PHILIPS
série super-magnétique
1955
sont en vente chez :
Marceau SCALA, rue de Provence.

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Dépôt de
Teinturerie et Dégraissage

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le dix neuf Janvier mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le onze Février suivant, Bx 15/3, folio 8, case 79 par M. l'Inspecteur de l'Enregistrement qui a perçu les droits

Monsieur Augustin Albert Henri GALLISSIAN, commerçant, demeurant à SISTERON, avenue de la Libération

A vendu à Madame Renée Louise Emilie DOU, épouse régulièrement autorisée de Monsieur Georges SCHOLL, manœuvre, demeurant à DIGNE

Un fonds de commerce de BROCANTEUR, exploité à SISTERON, avenue de la Libération, au rez-de-chaussée d'un immeuble dit *immeuble d'Etat numéro 3,* immatriculé au registre de commerce du Tribunal de DIGNE sous le no 1066 et autrefois exploité à SISTERON rue Saunerie, numéro 60.

Cette vente ne comprend uniquement que les éléments incorporels du fonds à l'exclusion de tout matériel et marchandises et a eu lieu moyennant le prix de Cent Mille Francs.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites par acte extra-judiciaire au plus tard dans les dix jours de la présente insertion, à peine de forclusion, et seront reçues à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire, domicile élu.

Signé : PERRIN, notaire.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le premier Février mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le onze Février suivant, Bx 15/9, folio 8, case 79, par M. l'Inspecteur de l'Enregistrement qui a perçu les droits

Monsieur Marcel DUSSAILLANT, employé, demeurant à SISTERON, Place du Marché

A cédé à Mademoiselle Jeanne Félicie Albertine GASTINEL, pharmacienne, demeurant à DIGNE, rue Mère de Dieu, numéro 27, tous ses droits quels qu'ils soient au renouvellement d'un bail qui lui avait été consenti par Monsieur et Madame REYNAUD-COLOMBON sur un local à usage commercial sis au rez-de-chaussée d'un immeuble à SISTERON, place de l'Horloge.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix de Trois Cent Mille Francs.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites par acte extra-judiciaire au plus tard dans les dix jours de la présente insertion, à peine de forclusion, et seront reçues à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire, domicile élu.

Signé : PERRIN, notaire.

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte dressé par Me MALPLAT le premier Février mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le dix sept Février mil neuf cent cinquante cinq, Bx 17/1, folio 8, case 82

Monsieur MIGLIORE Michel Amable commerçant, demeurant à SISTERON, rue Droite

A vendu à Madame RABANIN Germaine Marie-Louise, épouse de Monsieur LAUGIER Louis, cultivateur, demeurant à PEIPIN

Un fonds de commerce de *Bonneterie, Lingerie, Laines, Dégraissage, Stopage, Confections et Tissus* sis et exploité à SISTERON, rue Droite, no 14, moyennant le prix global de Deux Cent Cinquante Mille Francs.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Registres du Commerce et des Métiers* a eu lieu conformément à la loi.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Me MALPLAT, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Avis
Ed. MALPLAT, notaire.

© VILLE DE SISTERON